

Madame Ford et l'espace : lecture féministe de la suburbanisation

Anne-Marie Séguin

Volume 2, numéro 1, 1989

Lieux et milieux de vie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057534ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057534ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

À l'aide de certaines notions empruntées aux analyses féministes et à l'école de la régulation, l'auteure tente de retracer les conditions historiques et le jeu des forces sociales qui ont favorisé le développement des banlieues, au Québec, dans la période d'après-guerre. L'analyse adopte le « point de vue des femmes ». Ces dernières sont appréhendées comme groupe social et acteur historique impliqué dans la dynamique de rapports sociaux intervenant dans la production d'un paysage résidentiel aux effets contradictoires, la banlieue pavillonnaire.

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Séguin, A.-M. (1989). Madame Ford et l'espace : lecture féministe de la suburbanisation. *Recherches féministes*, 2(1), 51–68.
<https://doi.org/10.7202/057534ar>

Madame Ford et l'espace : lecture féministe de la suburbanisation

Anne-Marie Séguin

Après la Seconde Guerre mondiale, la structure résidentielle des grandes agglomérations nord-américaines est marquée par le phénomène de la suburbanisation. Bien que les couches supérieures aient commencé à désertifier la ville vers la moitié du XIX^e siècle (Germain 1984 : 281; Ashton 1978), le déplacement massif de la classe moyenne et de certains segments de la classe ouvrière vers la banlieue date de l'après-guerre (Bunting et Fillion 1988; Morin 1988; Ashton 1978). Malgré une certaine diversité des formes résidentielles, le modèle de la maison unifamiliale domine largement cette période.

Récemment, de nouvelles interprétations de la suburbanisation ont été formulées. Elles s'inspirent des analyses menées en termes de régulation et, notamment, des travaux d'Aglietta. Cet auteur a souligné les liens qui unissent le mode de développement socio-économique de l'après-guerre, auquel plusieurs auteurs réfèrent par le terme fordisme, au mode de consommation centré sur la maison unifamiliale de banlieue et l'usage privé de l'automobile. Il ouvrirait ainsi une perspective féconde pour la compréhension de la structuration de l'espace dans l'après-guerre. Toutefois, ces analyses, tout intéressantes qu'elles soient, ignorent les femmes comme catégorie sociale pertinente. Or, il nous apparaît difficile de traiter de l'espace résidentiel sans tenir compte des rapports de sexes et des activités nécessaires à la reproduction de la vie humaine. C'est pourquoi notre démarche combine les perspectives féministe et « régulationniste ». Ceci explique aussi notre titre qui fait référence au régime d'accumulation de l'après-guerre, le fordisme, tout en soulignant que les femmes sont présentes sur la scène sociale en dépit de leur absence de l'approche de la régulation.

Nous procéderons en cinq temps. D'abord, nous préciserons notre perspective théorique. Puis, en nous inspirant des travaux de l'école de la régulation, nous montrerons l'importance de la production du cadre bâti dans la dynamique du capitalisme avancé. Ensuite, nous reconstituerons le contexte général de la suburbanisation. Nous préciserons d'abord les conditions économiques puis les conditions domestiques qui ont marqué cette période et nous retracerons la dynamique des rapports sociaux qui se tissent autour de l'enjeu spatial. Enfin, nous aborderons la question des structures spatiales comme lieu de médiation des rapports sociaux en montrant les effets de la forme résidentielle suburbaine sur les rapports de sexes.

La perspective théorique

Le phénomène de la suburbanisation a fait l'objet de nombreuses interprétations, que l'on peut diviser en deux grands types (Dansereau et L'Écuyer 1987). Il y a d'abord celles qui, dans la tradition de l'économie néo-classique, expliquent

la diffusion de cette nouvelle forme résidentielle par des changements dans les préférences et les styles de vie des ménages, avec pour conséquence la modification de la structure de la demande en matière de logement. Cette approche soulève principalement deux critiques. La seule prise en compte des préférences et des styles de vie ne permet pas une réelle compréhension de la suburbanisation; ceux-ci doivent plutôt être saisis comme faisant partie d'un ensemble culturel plus vaste, qui est lui-même issu d'un processus global, socio-historique (Roweis et Scott 1981 : 50). Par ailleurs, les ménages familiaux sont considérés comme des entités, éliminant de la sorte toutes références aux rapports qui constituent la famille. Le second type regroupe les interprétations d'inspiration marxiste qui expliquent les transformations spatiales par les changements qui s'opèrent dans la sphère de la production, les formes spatiales étant façonnées pour répondre aux impératifs de l'accumulation capitaliste. Ces dernières analyses mettent l'emphase sur les causes structurelles. On leur reproche de réduire le plus souvent l'ensemble des rapports sociaux aux rapports qui s'inscrivent dans la sphère de la production et de considérer comme secondaires ceux qui relèvent de la sphère de la reproduction (Rose 1984).

Quelques auteures féministes, jugeant ces interprétations insatisfaisantes, ont proposé une approche où les sphères de la consommation et de la production sont analysées conjointement (Rose 1984; Bowlby *et al.* 1986; Mackenzie et Rose 1983; McDowell 1983). Toutefois, en raison des limites du concept de consommation qui ne réfère qu'à un des aspects de la sphère privée et conserve le biais « économiste » des analyses précédentes, elles substituèrent à la notion de consommation celle de reproduction de la vie humaine ou de la force de travail, selon les auteures. La lecture que nous proposons de la structuration de l'espace résidentiel dans l'après-guerre se situe dans cette perspective. Pour préciser notre démarche heuristique, il faut d'abord définir notre façon d'appréhender l'espace.

Une certaine tradition marxiste définit l'espace comme le reflet ou la projection spatiale des rapports sociaux, donnant ainsi au social une forme d'antériorité sur le spatial. Pour d'autres, le rôle de l'espace se résume à celui de support des activités sociales. Cette définition réduit l'espace à la fonction d'arène dans laquelle la vie sociale se déroule. Pour nous, il se présente à la fois comme une construction, un produit social et un lieu de médiation à travers lequel les rapports sociaux sont produits et reproduits (Gregory et Urry 1985 : 3). L'espace, même dans sa dimension la plus matérielle, le cadre bâti, joue un rôle actif dans la reproduction et la transformation des rapports sociaux. Les structures spatiales et les structures sociales sont donc indissociables et chacune doit être théorisée avec l'autre (Gregory 1978 : 172).

C'est précisément en retenant cette définition de l'espace que nous formulons notre lecture de la suburbanisation. Cette forme résidentielle est saisie à l'intérieur d'une dynamique de relations qui s'inscrivent dans la sphère de la production et dans celle de la reproduction de la vie humaine *et dans leur articulation*. Par ailleurs, nous formulons l'hypothèse que les rapports de sexes qui interviennent dans la production des formes résidentielles se trouvent également influencés, médiatisés à leur tour par celles-ci. Les formes résidentielles interviennent dans la construction sociale du genre' (*gender* en anglais) défini historiquement et spatialement.

Pour bien cerner la configuration des rapports sociaux du capitalisme depuis la Seconde Guerre mondiale, l'école de la régulation nous offre un cadre analytique pertinent. D'une part, elle reconnaît la variabilité dans le temps et dans l'espace des formes économiques et sociales (Boyer 1986 : 37), nous permettant ainsi de dégager une périodisation et de saisir une dynamique propre à l'Amérique du Nord. D'autre part, elle a le souci de ne pas isoler l'économique du social. Enfin, elle accorde une place importante à la question du logement, ouvrant la voie à une meilleure compréhension de la structuration de l'espace résidentiel.

Production du cadre bâti et dynamique du capitalisme avancé

L'intérêt des travaux de l'école de la régulation réside, notamment, dans leur description du mode de développement (c'est-à-dire de la conjonction d'un régime d'accumulation et d'un mode de régulation)² qui prévaut après la guerre. Lipietz nomme ce mode de développement « fordisme » et le décrit schématiquement en ces termes :

Comme régime d'accumulation du capital, il [le fordisme] est fondé sur le bouleversement continu du procès de travail, par incorporation du « savoir-faire ouvrier » dans le système automatique des machines. Ce régime d'accumulation intensive se caractérise par une hausse conjointe de la productivité apparente du travail et du volume de capital fixe par tête. La pré-condition de ce type d'accumulation est la systématisation par les méthodes de « l'Organisation scientifique du Travail » du geste de l'ancien ouvrier de métier, étape appelée « taylorisme ». [...] [Le fordisme réfère aussi à un modèle de régulation qui consiste en l'adaptation continue de] la demande populaire à la croissance de la production, en couplant salaire et productivité. Cette adaptation a entraîné une énorme mutation du mode de vie des salariés, sa « normalisation » et son intégration à l'accumulation capitaliste elle-même (Granou, Baron, Billaudot 1979). Elle a pris la forme d'un réseau d'institutions concourant à la stabilisation de la croissance des revenus nominaux des salariés (conventions collectives, État providence, etc.) [...]. Tout cela supposait une modification du rôle de l'État et la généralisation de la monnaie de crédit.

Lipietz 1983 : 752-753

Inspirées par les travaux de Lipietz et d'Aglietta, de nombreuses analyses ont montré que le fordisme et la suburbanisation massive qui suit la Seconde Guerre mondiale sont associés (Kesteloot 1988; Swyngedouw 1988; Feldman et Florida 1988). Au Canada et aux États-Unis, à partir de la moitié des années 1930 et surtout durant la période suivant la Seconde Guerre mondiale, on observe dans le domaine du logement, d'importantes interventions étatiques³ dont la fonction est de réguler les cycles de l'économie (Dansereau et L'Écuyer 1987 : 22; Berry 1980). C'est par l'entremise de l'État (garanties de prêts hypothécaires, subventions, définition de nouveaux cadres de crédit) que peut se réaliser la suburbanisation (Mathews 1980). Par ailleurs, ces analyses soulignent le rôle de cette forme résidentielle dans la modification du mode de vie et dans l'orientation de la consommation de masse. Le logement y est présenté comme le pivot du mode de consommation, les marchés de consommation de l'accumulation intensive étant centrés autour du logement, de l'automobile et de l'équipement ménager (Kesteloot 1988 : 16; Feldman et Florida 1988; Aglietta 1976 : 136;

Bunting et Filion (1988 : 8). Le logement lui-même est l'objet d'une production de masse. Les « Levittown » situées dans les états de New York et de la Pennsylvanie constituent des exemples célèbres de ce procédé (production à très grande échelle d'un nombre restreint de modèles).

Empruntant cette direction, certaines analyses féministes (Masson 1987 : 101) voient dans « la femme mariée des couches sociales accédant à la propriété⁴ le principal vecteur de consommation et même de surconsommation ». La maison de banlieue est présentée comme le mode privilégié de gonflement des besoins de consommation. Cette surconsommation serait une façon de « remédier à l'angoisse qui saisit assez fréquemment la ménagère ». En ignorant les processus qui sont à l'œuvre, cette interprétation présente les femmes de banlieue de l'après-guerre comme de simples « porteuses » d'un processus déterminé indépendamment d'elles.

Lipietz (1986) nous rappelle que nous ne devons pas supposer qu'un mode de régulation prédéterminé avait pour rôle de faire fonctionner le régime d'accumulation. Nulle part faut-il chercher l'œuvre d'un maestro qui dirigerait comme une partition la mise en place d'un régime d'accumulation. Un retour à l'histoire s'impose pour comprendre, d'une part, les antagonismes dans lesquels les sujets sont pris et, d'autre part, pour évaluer dans quelle mesure ils ont bousculé ou accepté les rapports établis.

Pour saisir comment s'impose le modèle de la banlieue pavillonnaire, nous allons tenter de retracer la dynamique des rapports sociaux qui la constituent comme forme dominante au Québec. Le modèle n'a rien d'universel, comme le soulignent très justement Choko, Collin et Germain (1987 : 247). Par ailleurs, même si la maison individuelle de banlieue est au centre de l'économie fordiste, il ne faudrait pas réduire notre horizon aux seules causes économiques. Storper (1987 : 420) écrit : « This means that it is wrong to claim that « capitalism is all caused by capitalism ». Il s'agit plutôt de décrire la complexité et la spécificité du contexte socio-historique qui préside à la diffusion de cette forme résidentielle dominante. Les rapports de sexes et les conditions de la production domestique y occupent, nous le verrons, une place centrale.

Du contexte économique aux rapports de sexes dans l'après-guerre

Ce retour à l'histoire commence par une description des conditions économiques qui prévalent au Québec dans les années trente et quarante, une période marquée par la crise et la guerre. La crise des années 1930 atteint l'ensemble de l'économie mondiale. Le Canada compte parmi les pays les plus durement touchés. Le taux de chômage au Québec passe de 7,5% en 1929 à 30% en 1933 (CSN-CEQ 1984 : 129). Ces années marquent le début des interventions fédérales en matière de logement. Elles visent alors essentiellement à remédier aux maux les plus pressants et à créer de l'emploi.

Dans l'après-guerre immédiat, la crise est encore très présente dans les mémoires et certaines leçons ont été tirées. La reconversion de l'économie inquiète. L'État fédéral continue d'intervenir dans le domaine du logement en créant des programmes d'accession à la propriété résidentielle. Les débats à la Chambre des Communes révèlent deux préoccupations majeures : donner des

logements aux vétérans dans un contexte de grave pénurie et stimuler l'emploi pour soutenir la reconversion de l'économie. On craint que le retour des soldats à la vie civile et la fin de la production de guerre ne ramènent un chômage élevé. C'est ce qui explique qu'en dépit du fait que toute dépense étatique constitue une forme de ponction indirecte sur les profits, les interventions de l'État en matière de logement sont dans l'ensemble bien accueillies par les agents capitalistes⁵. Ceux-ci voient également dans la propriété individuelle un moyen de lutter contre le communisme et de promouvoir la paix sociale (Chambre de commerce de Québec 1950; Delisle 1949)⁶.

Cette fonction du logement comme mécanisme de stimulation de l'activité économique est bien documentée, comme l'est celle de contrôle social. Mais les appuis en faveur de la maison unifamiliale de banlieue ne se limitent pas aux seuls gouvernements et chambres de commerce. Choko, Collin et Germain (1987 : 244) font état d'un mouvement, dont le slogan est « À chaque famille sa maison », qui s'appuie sur la doctrine sociale de l'Église et qui a gagné de larges secteurs de la société canadienne-française. Il se constitue à partir de 1940 et dénonce les mauvaises conditions de logement. La Ligue ouvrière catholique en assure le leadership. Le mouvement comprend aussi la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, le Conseil supérieur de la coopération, la Société Saint-Jean-Baptiste, certains éléments des chambres de commerce, des professeurs d'universités francophones et des éditorialistes du quotidien *Le Devoir* (Choko *et al.* 1987).

Le leadership des syndicats peut surprendre mais il s'explique historiquement. Pendant la guerre, un rapport de forces favorable en raison de la rareté de main-d'œuvre, permet aux syndicats d'augmenter considérablement le nombre d'organisations et d'adhérents, et de remporter de nombreuses victoires (CSN-CEQ 1984 : 149)⁷. Les revendications en faveur de la propriété résidentielle se situent à l'intérieur d'une stratégie pour l'obtention de meilleurs salaires : l'acquisition de certains biens de consommation, dont la maison, l'automobile et les appareils ménagers (sorte de triptyque banlieusard), requérant de bonnes conditions salariales. Dans son analyse de la socio-économie québécoise après la guerre, Létourneau (1986 : 12) indique que même si le Québec appartient à un espace socio-économique où le régime de croissance est fondé simultanément sur une production intensive de marchandises banalisées et sur l'extension de la consommation à des couches toujours plus étendues de la population, d'importants segments sont exclus de ce « bouclage ».

Par ailleurs, la guerre stimule la plupart des secteurs économiques. On observe, durant ces années, une augmentation marquée de la participation féminine au marché du travail⁸ (Barry 1977; CSN-CEQ 1984). La pénurie de main-d'œuvre masculine ouvre aux femmes des emplois réservés traditionnellement aux hommes, et pour lesquels les salaires sont plus élevés bien que demeurant largement inférieurs à ceux des hommes (CSN-CEQ 1984 : 127). L'État met alors sur pied certains services (par exemple des garderies) pour favoriser le travail des femmes.

Pour les syndicats qui viennent d'obtenir des gains importants, la période d'après-guerre est cruciale. D'une part, les femmes qui ont été plus nombreuses à joindre le marché du travail pendant la guerre risquent, durant la période de reconversion, d'être la source d'un chômage masculin. De plus, comme elles ont

envahi les secteurs traditionnellement réservés aux hommes, elles constituent une menace pour la main-d'œuvre masculine, d'autant plus que leurs salaires se situent à environ la moitié de ceux des hommes et que, durant la guerre, elles ont pu montrer leur capacité à occuper ces emplois. C'est dans cette perspective que peut s'interpréter l'insistance que mettent les syndicats durant la guerre et surtout dans l'après-guerre immédiat à diffuser deux idéologies qui renvoient l'une à l'autre : celle de la mère de famille au foyer et celle de la propriété privée de la maison individuelle⁹.

Cette stratégie n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit en continuité avec plusieurs revendications syndicales du début du siècle. Zaretsky (1982 : 214) soutient que l'objectif central des organisations syndicales vers la fin du XIX^e siècle, aux États-Unis, était de contrôler le plus possible l'offre de travail et d'éliminer la main-d'œuvre à bon marché. Il y voit la raison de leur intense activité politique en faveur des lois visant l'abolition du travail des enfants et la limitation des heures de travail des femmes, et même des revendications pour fixer la journée de travail à huit heures. Le Québec n'est pas exclu de ce courant. Plusieurs mesures furent votées pour réduire les heures de travail des enfants et des femmes dans les premières décennies du siècle (CSN-CEQ 1984; Copp 1978).

Dans cette voie, rappelons qu'en 1919, le gouvernement du Québec institue la Commission du salaire minimum des femmes. Le président est un vétéran des syndicats internationaux et un ancien dirigeant du Parti ouvrier; aucune femme n'y siège. Fait éclairant, pour établir le salaire féminin de base, on distribue des questionnaires pour connaître le coût de la vie des femmes *célibataires* (Copp 1978 : 49). Cette façon de comptabiliser les dépenses des femmes ne pouvait que servir à justifier les différences salariales entre les hommes et les femmes. Elle est aussi révélatrice d'une conception du travail rémunéré comme étant l'apanage des femmes qui ne sont pas mariées. Dans l'ensemble, pour les années 1900 à 1940, les syndicats défendent bien les travailleuses, sauf au plan de l'égalité salariale; la discrimination est à la base des conventions collectives (Collectif Clio 1982 : 297).

Le repli des femmes dans la sphère domestique après la guerre ne peut s'expliquer par la simple opposition des intérêts féminins et masculins, en raison de la structure des salaires qui désavantage nettement les femmes. Il faut rappeler que dans les années qui suivent la guerre, le chômage est élevé (Létourneau 1986). Or, l'effet conjugué de l'augmentation du chômage masculin, suscitée par la venue d'un nombre accru de femmes sur le marché du travail, et les salaires nettement inférieurs payés à ces dernières aurait eu pour conséquence d'ensemble de diminuer sensiblement les revenus d'un nombre important de foyers. C'est dans cette perspective que peut s'expliquer, partiellement du moins, l'absence d'une opposition structurée de la part des organisations féministes¹⁰.

Par ailleurs, Zaretsky (1982 : 214-216) fait remarquer que les revendications féministes du début du siècle convergent avec celles du mouvement syndical. Les luttes pour le salaire familial (versé à l'homme) réconcilient les demandes des hommes de la classe ouvrière et des femmes de la classe moyenne. Elles ont contribué ainsi à renforcer les deux structures profondes de la société : son organisation autour de la relation capital/travail, et la structure des rapports entre les sexes. Il est vrai que l'idéologie de la mère au foyer et de la maison unifamiliale

encouragée par les syndicats est de nature à plaire aux féministes québécoises. Depuis plusieurs décennies, elles font la promotion de meilleures conditions de logement, de l'aide à l'enfance, de la lutte à la délinquance, de la santé publique (Germain 1984 : 115). Par ailleurs, le féminisme québécois est fortement influencé par l'Église qui valorise vivement le rôle traditionnel de la mère (Collectif Clio 1982 : 327-329). De plus, pour les femmes obligées de travailler en dehors du foyer et d'effectuer la double journée de travail, et cela pour un maigre salaire, l'idéologie de la femme au foyer pouvait être perçue comme une nette amélioration, d'autant plus qu'elle était associée à une image d'aisance financière, celle de la propriété résidentielle.

L'État favorise également le retour des femmes à la maison, comme le traduisent certaines politiques d'après-guerre. Les garderies ouvertes durant le conflit mondial sont fermées. Le gouvernement fédéral adopte des mesures fiscales pour détourner les femmes du marché du travail (Auger et Lamothe 1981 : 160). La création d'un programme d'allocations familiales répond à plusieurs objectifs : en prévision de la fin de la guerre, le Gouvernement prépare la reconversion de l'économie en instituant cette forme de salaire indirect; elles constituent également un moyen de revaloriser le travail domestique, et un supplément nécessaire au salaire familial, sans quoi de nombreuses femmes auraient dû conserver leurs emplois (Gauthier 1985).

De plus, le développement de l'État-providence lors de la précédente décennie où avaient été introduites de nouvelles formes d'assistance aux pauvres et aux chômeurs (secours directs et assurance-chômage) n'est sans doute pas étranger à ces interventions. En assurant prioritairement du travail aux hommes, l'État évitait d'importants déboursés d'autant plus que les femmes mariées n'avaient pas droit aux prestations de chômage au lendemain de la guerre (Auger et Lamothe 1981 : 161-162).

Ainsi, alors que pendant le conflit mondial les femmes avaient obtenu une reconnaissance sociale plus grande en raison des nouveaux rôles qu'elles avaient été appelées à jouer et de leur « effort de guerre », elles se retrouvent, au lendemain, confinées aux marges du rapport salarial¹¹. Le salaire féminin est encore considéré comme salaire d'appoint, l'homme étant reconnu comme l'unique soutien familial. Dans l'ensemble, que ce soit au plan salarial (salaire direct et indirect) ou à celui des possibilités d'avancement, les femmes demeurent l'objet de pratiques discriminatoires marquées (Barry 1977).

Un fort consensus social se construit autour de la maison unifamiliale et son corollaire, la « reine du foyer ». Nous avons présenté le contexte économique de l'introduction des mesures étatiques en matière de logement et du repli des femmes à l'intérieur de la sphère domestique. Nous avons proposé une explication du silence des femmes devant leur confinement dans la sphère privée. Mais une question demeure : pouvaient-elles avoir, elles-mêmes, de bonnes raisons de rêver de la maison de banlieue ? Pour y répondre, il faut tenir compte des conditions socio-historiques propres à la sphère domestique.

Les conditions du travail domestique

Durant les années quarante et au tournant des années cinquante, la situation de logement n'est pas reluisante. Lors de la crise, la construction résidentielle est

très faible et pendant la guerre, elle est réduite au minimum, les matériaux étant affectés à la production de guerre. En même temps, à Montréal, les travailleuses et travailleurs affluent, attirés par les emplois de guerre. On fait face, à Québec comme à Montréal, à une pénurie de logements (Poulin *et al.* 1944; Auger et Lamothe 1981 : 80; Linteau *et al.* 1986 : 84). Surpeuplement, délabrement et loyers élevés (les propriétaires profitant de la pénurie) (Choko *et al.* 1987; Poulin *et al.* 1944) résument l'état du logement au tournant des années quarante. La pression sur les logements sera maintenue dans l'après-guerre par le « baby boom » (terme qui réfère au nombre record des naissances) qui commence durant la guerre et s'accroît ensuite pour s'étendre sur une décennie environ. Au cours de cette période, plus de couples se marient et ont des enfants; non seulement de jeunes couples, mais ceux que la crise et la guerre avaient obligé à patienter (Linteau *et al.* 1986 : 196-197). Le nombre de naissances se maintient alors à un niveau record.

Les conditions d'exercice du travail domestique n'ont pas toujours été bonnes, bien au contraire. La période de la crise est particulièrement difficile pour les femmes. Elles sont aux prises avec des problèmes de logement, d'alimentation et d'habillement, ce qui entraîne un surcroît de travail (Collectif Clio 1982 : 254). On écrit à propos de ces années :

C'est l'époque des rêves brisés : études interrompues, projets de mariage remis à plus tard, incapacité d'acquérir des biens pourtant essentiels. Par milliers, des petits propriétaires sont dépossédés de leur maison, des locataires expulsés de leur logement.

Linteau *et al.* 1986 : 16

Durant la guerre, le surpeuplement est extrême; on rapporte que plusieurs familles partagent un même logement, que d'autres s'entassent dans une chambre, que certaines vivent dans des caves (Poulin *et al.* 1984; Linteau *et al.* 1986 : 53-54). La situation se prolonge après 1945. Rumilly (1973 : 206) écrit pour l'année 1948 : « Cependant la crise du logement s'aggrave. Des familles ouvrières manquent, non seulement de confort, mais d'hygiène. » Dans ce contexte, on peut conclure que toute mesure visant à améliorer la situation devait être bien accueillie. Le logement représente pour les femmes un enjeu central, il détermine les conditions du travail domestique.

Les demandes du mouvement hygiéniste de même que des organisations charitables qui réclamaient depuis plusieurs décennies un environnement plus sain reprennent dans ce cadre tout leur sens. Depuis longtemps, le manque de soleil et d'air est perçu comme la source des maladies¹². On rapporte pour les années de guerre, à Québec et à Montréal, des taux élevés de mortalité infantile (Poulin *et al.* 1944). Or, pour les femmes qui mettent au monde et élèvent les enfants, les changements dans l'environnement construit devaient avoir un caractère d'urgence.

On peut imaginer aisément ce que pouvait signifier avoir à préparer les repas, soigner, éduquer, nettoyer dans ces logements trop petits et surpeuplés. Devoir partager le seul évier, le seul bain, etc¹³. Pour celles qui sont sur le marché du travail, la double journée devait être extrêmement pénible. De plus, de nombreux propriétaires, qui sont en position de force dans un marché de pénurie, n'améliorent pas et même laissent se dégrader les logements.

Les mesures de l'État dans le domaine du logement peuvent être vues comme répondant à une double nécessité : favoriser l'emploi, mais également répondre à des besoins urgents. On peut aussi comprendre que de telles conditions de vie soient susceptibles d'encourager la diffusion des idées socialistes et communistes, d'où l'adhésion des agents capitalistes à l'idée de la propriété comme source de paix sociale.

Par ailleurs, la production de masse a permis une plus grande diffusion des appareils ménagers « modernes » (machine à laver et cuisinière électrique, etc.) et la baisse de leur coût unitaire. Mais les vieux logements ne peuvent recevoir la plupart de ces appareils sans modifications importantes (nouvelle entrée électrique, nouvelle plomberie, etc.). Il faut donc que les propriétaires consentent à ces améliorations. Faut-il rappeler ici qu'il ne s'agit pas à l'origine de surconsommation mais de moyens de travail élémentaires. Par ailleurs, plusieurs de ces appareils requièrent de l'espace alors qu'on parle de surpeuplement des logements. Pour la majorité des femmes, la propriété de la maison unifamiliale signifie un meilleur contrôle sur leurs moyens de travail car il devient possible d'apporter au logement des améliorations permanentes pour faciliter la production domestique. De plus, leur architecture prévoit la disposition des appareils ménagers fixes et des espaces de rangement pour les autres.

Parallèlement, se développe autour du travail domestique une idéologie qui était déjà largement répandue chez nos voisins du Sud, celle de « l'organisation scientifique du travail domestique ». Faut-il voir ici une coïncidence si, dès 1948, la Congrégation Notre-Dame publie une nouvelle édition de son manuel d'économie domestique, comprenant une nouvelle section où l'on parle de la rationalisation du travail domestique ? Il importe maintenant de mesurer « ses gestes, ses positions au travail, la disposition des pièces et de leur ameublement ». On enseigne qu'il faut *tayloriser* le travail domestique car ce progrès « [...] vient aussi améliorer considérablement les conditions de vie de la directrice du foyer ». Voilà qu'il faut de meilleures techniques, la normalisation des mouvements, prévoir une organisation du mobilier qui permet un « avancement linéaire sans va-et-vient », etc. (Congrégation Notre-Dame 1948 : 57-59). Il faut interpréter cette présentation renouvelée du travail domestique comme une tentative de le revaloriser en lui donnant une image toute moderne, celle du pendant du travail en usine. Dans le même manuel, on met en garde les épouses contre l'attrait du travail hors foyer, source de problèmes familiaux. On présente également la sphère privée comme un univers fermé d'harmonie et de vie chrétienne.

On peut se demander dans quelle mesure ce nouveau discours domestique et la mise sur pied des programmes gouvernementaux d'aide à la propriété privée ont favorisé le retrait des femmes de la force de travail dans les années qui suivent la guerre. Si on ne leur avait pas proposé ce rôle domestique revalorisé, si on les avait repoussées dans de vieux logements sans qu'elles espèrent en sortir, auraient-elles accepté de rebrousser chemin vers la maison ou, pour celles qui y étaient, d'y rester ? Car certains changements vont dans le sens d'un allègement du fardeau domestique. D'une part, les familles nombreuses sont de plus en plus exceptionnelles. Vers 1940, les Québécoises n'ont que trois enfants en moyenne (Collectif Clio 1982 : 248). Une décennie plus tard (en 1951), 67% des familles québécoises ont deux enfants ou moins (Duchesne 1987)¹⁴. D'autre part,

l'acquisition de certains appareils ménagers comme la cuisinière au gaz ou électrique, le chauffe-eau électrique et les nouveaux appareils de chauffage donne une certaine liberté de mouvement à la ménagère qui n'a plus à rester en permanence au foyer pour garder la maison chaude, pour cuire les repas, etc. Les mises en garde des revues catholiques (par exemple *La Voix nationale*) et de certains manuels scolaires témoignent à tout le moins d'une tentation pour nombre de femmes de joindre le marché du travail. De plus, la grande visibilité du rôle social des femmes durant la guerre (les responsabilités pour le recyclage, l'épargne par les bons de la victoire, leur rôle dans la production de guerre et les responsabilités familiales en l'absence des maris) rend nécessaire la revalorisation de l'univers domestique qui passe par sa transformation (équipement moderne, discours sur l'expertise domestique, etc.).

On peut comprendre aussi que l'Église voie d'un bon œil l'accession des ouvriers à la propriété. L'encyclique *Rerum Novarum* du Pape Léon XIII, sur la condition des ouvriers, aborde longuement la question de la propriété privée¹⁵. Le pape Pie XII rédige une lettre épiscopale sur le sujet (Choko *et al.* 1987 : 244). Selon le Père Georges-Henri Lévesque, elle protège du communisme et elle est (en 1944) un instrument de paix sociale (Hurtubise 1984 : 11). L'Église associe la maison unifamiliale et la mère au foyer. Elle y voit la garantie d'une existence menée en conformité avec la morale chrétienne. Le logement agirait selon une thématique foucauldienne comme lieu d'enfermement pour retenir le père de famille à la maison et domestiquer tous les membres de la famille (Choko *et al.* 1987 : 245). De plus, l'Église québécoise nationaliste ne peut qu'encourager un type de logement susceptible de répondre aux besoins des familles nombreuses, voire de susciter ces dernières¹⁶.

Une question demeure toutefois : pourquoi encourage-t-on la maison unifamiliale située précisément dans des quartiers résidentiels unifonctionnels ? N'aurait-il pas été plus économique de favoriser une formule semblable au condominium que nous connaissons aujourd'hui, dans des quartiers denses et multifonctionnels ? Plusieurs éléments contribuent à l'apparition du modèle culturel retenu. D'une part, le logement unifamilial augmente les besoins de consommation de chaque ménage, la mise en commun d'équipements s'avérant difficile. Celle-ci irait contre la croissance des débouchés qui sont à la base de l'accumulation intensive fondée sur la consommation de masse. Par ailleurs, les immeubles collectifs auraient pu ouvrir la voie à la mise en commun des tâches et des équipements, voire la collectivisation du travail domestique comme en témoignent certaines expériences féministes-matérialistes du début du siècle (Hayden 1981)¹⁷. Ceci aurait eu pour conséquence de libérer bon nombre de femmes qui seraient entrées en concurrence avec la main-d'œuvre masculine. Au contraire, les critères très élevés attribués à l'univers domestique associés à la maison unifamiliale requièrent le travail à temps plein d'une personne (Feldman et Florida 1988 : 11). Pour l'Église catholique, la maison unifamiliale et surtout le quartier unifonctionnel sont le plus susceptibles de favoriser le repli sur la famille et les vertus qu'elle prône.

Il se crée donc dans la société québécoise un certain consensus d'où émerge le modèle résidentiel dominant de la maison unifamiliale de banlieue. Mais tous n'y auront pas accès.

Les femmes et la maison unifamiliale de banlieue : Alice n'est pas au pays des merveilles

Cette forme résidentielle ne sera accessible que sous conditions. D'une part, pour la grande majorité des femmes dont les salaires sont peu élevés, la maison unifamiliale est inaccessible en dehors de la famille nucléaire traditionnelle. D'autre part, pour un nombre important de travailleurs et travailleuses dont l'insertion sociale n'est pas tributaire du rapport salarial fordiste, la maison individuelle de banlieue demeure un rêve¹⁸. Il en résulte que pour une proportion non négligeable de femmes, le compromis d'après-guerre (travail rémunéré aux hommes et conditions domestiques améliorées pour les femmes) ne deviendra jamais réalité. Elles devront habiter des logements mal équipés et des quartiers mal aménagés pour élever des enfants, en marge de la nouvelle définition de l'univers domestique. Cet état de faits et les promesses de logements sociaux expliquent, partiellement du moins, le silence des femmes devant les opérations de rénovation urbaine des années soixante qui éliminaient des secteurs entiers de logements vétustes dans les quartiers centraux. Le discours urbanistique de l'époque qui bannissait les familles de ces quartiers s'inspirait de cette nouvelle définition de l'univers domestique et des demandes antérieures du mouvement hygiéniste¹⁹. Il faudra attendre les années soixante-dix pour que le vent tourne et donne lieu à une restructuration sociale des quartiers centraux et aux luttes urbaines qui l'accompagnent et dans lesquelles les femmes occupent une place importante. Celles-ci revendiqueront des aménagements dont l'objectif est précisément de répondre aux besoins des enfants.

Abordons maintenant la question des effets de cette forme résidentielle sur les rapports de sexes. Brownill (1984 : 32) plaide pour la formulation d'une géographie féministe où le développement des villes et le processus d'urbanisation seraient appréhendés comme une dimension importante de l'approfondissement des divisions sociales préexistantes. On ne peut que constater jusqu'à quel point l'idéologie domestique et la maison unifamiliale de banlieue contribuent à maintenir la division sexuelle de la société après la Seconde Guerre mondiale. Elle renforce la séparation entre les deux sphères, celle du travail rémunéré et celle du travail domestique (Mackenzie et Rose 1983). Elle a également des effets sur la contraction de l'existence quotidienne des femmes et sur l'emphase placée sur les vertus domestiques (McDowell 1983 : 63). Mais, il faut ajouter à cela le rôle de médiation joué par l'espace dans la forme que prend l'inscription des femmes dans le rapport salarial, après la guerre. L'idéologie entourant la maison unifamiliale de banlieue renforce la définition des femmes comme travailleuses domestiques. Alors qu'elles avaient été plus actives sur le marché du travail pendant la guerre, en 1945 leur taux d'activité diminue pour atteindre celui de 1941. Mais ce repli des femmes ne durera que quelques années. La participation féminine reprendra rapidement et s'accroîtra au cours des années 1950 (Linteau *et al.* 1986 : 285). Bowlby, Foord, McDowell Momsen (1982) soulignent que la décennie 1950 est marquée par deux tendances contradictoires : d'une part, l'intensification de l'éthique domestique et, d'autre part, l'augmentation de la proportion des femmes qui joignent le marché du travail. Le discours sur la maison unifamiliale contribue, pendant cette période, à réaffirmer la centralité de la vie domestique pour les femmes. En cela, il justifie le

maintien des bas salaires. Le caractère supposé « exceptionnel » du travail féminin légitime les inégalités salariales. La maison de banlieue, à laquelle est associée l'image de la ménagère à plein temps, consacre le père comme principal soutien et chef de famille. Elle confirme en quelque sorte la dépendance des femmes envers les hommes. Comme le mari est celui qui assure la survie de la famille, la « femme au foyer » dépend entièrement de lui pour sa survie. De plus, pour avoir accès à la « modernité » domestique, qui définit une nouvelle féminité (l'experte domestique), les femmes doivent avoir un mari. Sans lui, veuves, divorcées ou célibataires sont majoritairement confinées aux vieux quartiers, dans des conditions matérielles fort différentes de celles définies par les nouveaux critères domestiques. Les premières femmes à divorcer durant les décennies 1950 et 1960 constateront que non seulement leurs maigres revenus sont insuffisants mais qu'elles devront rompre avec le modèle domestique de banlieue. Elles seront très nombreuses à apprendre que leur maison est en fait exclusivement celle du mari, quelles que soient les améliorations qu'elles y ont apportées ou le salaire qu'elles ont mis en commun. Le prix à payer pour divorcer est donc extrêmement lourd.

Par ailleurs, les femmes seront confrontées au paradoxe suivant. Alors que l'entretien de la maison unifamiliale requiert le travail d'une personne à temps plein, plusieurs femmes devront trouver un emploi pour y avoir accès, un seul salaire ne suffisant pas. De plus, comme l'organisation de la banlieue décourage la mise en commun des équipements domestiques et comme la double tâche de plusieurs ménagères encourage l'usage d'appareils domestiques et le recours à des produits et services antérieurement effectués gratuitement au sein du foyer, de nouveaux besoins seront créés. Les femmes s'engageront donc dans un mode de consommation qui rendra encore plus nécessaire leur travail salarié.

Ce ne sera que vers le début des années 1970 que commencera la remise en question du modèle résidentiel dominant, favorisée par l'émergence d'une nouvelle conjugalité faite de ruptures et moins centrée sur l'enfant (Lamoureux et Morf 1983), et le maintien des femmes sur le marché du travail même lorsque les enfants sont jeunes. La banlieue demeurera mais elle se transformera. Elle deviendra multifonctionnelle, se densifiera par endroits et fera même l'objet de tentatives de mimétisme des quartiers centraux. On essaiera d'y recréer une certaine forme de centralité, d'urbanité (par exemple, Place du Campanile à Sainte-Foy).

Conclusion

La structuration de l'espace, notamment de l'espace résidentiel, ne peut être comprise qu'à l'intérieur de l'articulation des sphères de la production et de la reproduction de la vie humaine. Une démarche qui se limiterait aux rapports à l'intérieur d'une sphère ne permettrait pas de rendre compte de l'ensemble des forces qui agissent pour produire la banlieue pavillonnaire. Deux systèmes de relations qui renvoient l'un à l'autre sont à l'œuvre dans cette production spatiale. Cependant, contrairement à la position développée par Hartmann (1979), qui interprète les pratiques d'exclusion des femmes du travail salarié par les hommes syndiqués comme une stratégie pour s'appropriier gratuitement les services domestiques féminins, l'analyse que nous formulons ici et qui fait une grande

place aux conditions socio-historiques montre qu'en vertu des conditions *simultanées* qui prévalent dans la sphère domestique et dans la sphère économique, une majorité de femmes n'ont d'autre choix que d'accepter le « compromis fordiste ». Ce dernier a, toutefois, d'importants effets sur les rapports de sexes. Nous avons montré que la séparation des deux sphères (travail salarié et travail domestique), à laquelle contribue une certaine efficacité de l'espace, n'est pas sans conséquence sur les rapports de sexes.

Par ailleurs, l'analyse de la construction sociale du modèle résidentiel de la banlieue pavillonnaire illustre la centralité des questions spatiales pour les femmes. Celles-ci devraient donc se montrer plus sensibles aux débats relatifs à l'espace qui ont cours présentement. Car la restructuration des économies dans ce qu'il convient d'appeler le post-fordisme (ou accumulation flexible) s'accompagne d'une restructuration de l'espace. Celle-ci devrait être un des terrains de leurs luttes.

Anne-Marie Séguin
Département de géographie
Université Laval

Notes

1. Le recours au terme genre, emprunté aux travaux anglo-saxons, permet de distinguer le sexe biologique du sexe construit socialement et historiquement (rôles, attributs, etc., qui se transforment selon les époques).
2. Ces termes sont précisés dans Boyer (1986 : 45-60) et Lipietz (1983).
3. Le Québec fait un peu figure d'exception, surtout pour la période des années quarante et cinquante, alors que les programmes fédéraux ont peu d'impact. Une des causes réside dans la question du crédit. Les institutions prêteuses autorisées refusent de prêter aux francophones. D'autre part, les exigences des programmes fédéraux requièrent l'intervention de grandes entreprises de construction résidentielle et le Québec en compte peu (Choko *et al.* 1987). Mais cela n'a pas empêché les questions de logement d'être centrales au Québec et de voir la maison unifamiliale devenir le modèle culturel dominant.
4. Il faut souligner que les femmes n'accèdent que très minoritairement à la propriété et que c'est par l'entremise du mari qu'elles peuvent y prétendre.
5. De nombreux articles de la période d'après-guerre parus dans *Le Bulletin de la Chambre de commerce de Montréal*, qui deviendra par la suite la revue *Commerce*, traduisent une attitude favorable à la construction résidentielle et à l'intervention gouvernementale dans ce domaine.
6. La Chambre de commerce de Québec écrit dans son mémoire sur le problème du logement, en septembre 1950 : « Or, il est reconnu par les bons sociologues comme par tous les citoyens bien pensants que la petite propriété est un élément à la stabilité et à la paix sociale. N'est-il pas vrai que les marxistes de Russie pour arriver à leurs fins durent exterminer cinq millions de moujiks (paysans russes) que l'instinct de propriété empêchait de se soumettre à la collectivisation des fermes ? » (1950 : 7).
7. Les luttes du mouvement syndical pendant la guerre aboutissent à l'adoption de la Loi des relations ouvrières, à Québec, et à la promulgation par le gouvernement King du décret CP 1003, qui reprennent, dix ans plus tard, l'essentiel de la « Loi Wagner » votée aux États-Unis en 1935 lors du New Deal de Roosevelt, à la suite des pressions d'un mouvement syndical en plein essor (CSN-CEQ 1984 : 153-154).

8. Durant les années de guerre, les femmes forment le quart de la main-d'œuvre contre 20% en 1930. De plus, le nombre de travailleuses mariées double, passant à 20% de la main-d'œuvre féminine (ce qui demeure toutefois nettement inférieur à l'ensemble du Canada, où le pourcentage atteint 35%) (CSN-CEQ 1984 : 127).
9. Le journal *Le Front ouvrier* publié de 1944 à 1954 diffuse ces deux idéologies. Une chronique qui a pour titre « Le problème des femmes » y paraît régulièrement. Elle traite du travail féminin hors foyer. Cela traduit assez bien la position du journal sur le travail des femmes. Dans le programme d'après-guerre de la C.T.C.C., *Le travail et la vie syndicale* (vol. 21, n° 6, juin 1945, p. 8), il est écrit : « La C.T.C.C. estime qu'il est impossible de concilier l'ordre naturel des choses avec la présence des femmes dans les activités industrielles et commerciales [...] » (cité par Barry 1977 : 44).
10. Les résultats d'une enquête de l'Institut canadien de l'opinion publique publiés dans *La Presse* le 17 octobre 1945 révèlent que 75% des Canadiens et 62% des Canadiennes interrogés donnent la préférence de l'emploi aux hommes. Les opinions diffèrent selon les provinces. Au Québec, 14% des répondants seulement sont d'avis que les femmes devraient avoir l'égalité des chances (ces chiffres sont rapportés dans Auger et Lamothe 1981 : 160).
11. Feldman et Florida (1985 : 5) précisent qu'aux États-Unis, dans les secteurs industriels où le taux de syndicalisation est élevé et où les gains de productivité ouvrent la porte à des augmentations salariales réelles, les femmes et les minorités ethniques sont absentes.
12. Les différentes versions (1920-1950) des manuels d'économie domestique enseignent que le manque d'air et de soleil sont des causes de maladie.
13. On rapporte par exemple pour la ville de Québec, en 1941, que 32% des logements n'ont pas de bain, 28% n'ont pas de moyen de réfrigération, 44% ont le bois comme combustible de cuisson... (données tirées du *Recensement du logement au Canada, 1941*, Bulletin préliminaire, Logement n° 24, p. 1, citées par Poulin *et al.* 1944).
14. Les données québécoises du recensement canadien de 1951 dénombrent 28,2% de familles sans enfant, 21,2% de familles avec un enfant, 17,7% avec deux enfants et 11,6 avec trois enfants. Seulement 21,3% de familles comptent quatre enfants et plus (Duchesne 1987 : 27). Il faut préciser que l'auteur ne retient dans ses calculs que les enfants de moins de 25 ans.
15. Toutefois, dans l'encyclique *Rerum Novarum*, l'intervention de l'État, associée au socialisme, n'est tolérée dans la famille que lorsque les situations sont désespérées. Par ailleurs, il faut souligner l'impact social de cette encyclique. Zaretsky (1982 : 216) écrit : « This idea (of a « living » or a « family » wage) [...] may have received its most important public impetus from the Pope Leo XIII's 1891 encyclical *On the Condition of Labor* [...] ».
16. Le Front ouvrier du 28 octobre 1950, dans un article intitulé « À chaque famille sa maison », rapporte un passage de la « Lettre pastorale de Nosseigneurs les évêques sur le problème ouvrier » : « L'augmentation rapide de la population urbaine a créé le problème aigu du logement avec toutes ses conséquences néfastes : entassement des familles qui favorise la limitation de la famille; délaissement de la maison qui accentue la délinquance juvénile, l'alcoolisme et le débordement des mœurs; déséquilibre enfin de la vie familiale causé par la négligence malheureuse du devoir précis que Dieu a assigné à chacun des membres de la famille. »
17. Bacher (1988 : 11) rapporte que durant la Seconde Guerre mondiale, en raison du travail des femmes, certaines expériences innovatrices en matière d'habitat furent tentées sous l'égide du « Wartime Housing » avec la mise sur pied de services communautaires (cliniques prénatales, centres pour bébés, bibliothèques, organisations supervisées de loisirs pour jeunes, club de jardinage, conseil communautaire, etc.). Dès la fin de la guerre, on mit fin à ces expériences et on revint à des mesures qui encourageaient le modèle de la maison suburbaine de classe moyenne.
18. L'analyse de Létourneau (1986) révèle qu'au Québec, après la guerre, ce n'est qu'une minorité d'entreprises qui pratiquent un mode de gestion de type « fordiste ». Dans l'ensemble, les salaires sont insuffisants pour permettre aux familles de s'inscrire dans les normes de consommation caractéristiques de cette période.

19. Le « Rapport de la Commission d'enquête sur le logement de la Cité de Québec », (*Le logement à Québec. Tome 1. Recommandations*, Québec, 1961 [nommé aussi le Rapport Martin]), est un exemple du discours urbanistique de l'époque. On y lit en page 5 : « que la ville ne peut offrir à une grande partie de sa population des conditions de vie saine, en particulier aux enfants ». Les nouveaux critères de l'univers domestique, qui favorisent l'exode des ménages plus fortunés des quartiers centraux, devient un des prétextes aux interventions de rénovation urbaine et justifie les démolitions.

Références

- AGLIETTA, M.
1976 *Régulation et crises du capitalisme, l'expérience des États-Unis*. Paris, Calmann-Lévy.
- AGLIETTA, M. et A. BRENDER
1984 *Les métamorphoses de la société salariale*. Paris, Calmann-Lévy.
- ASHTON, P. J.
1978 « The Political Economy of Suburban Development », in W. K. Tabb et L. Sawers (éd.), *Marxism and the Metropolis*. New York, Oxford University Press : 64-90.
- AUGER, G. et R. LAMOTHE
1981 *De la poêle à frire à la ligne de feu*. Montréal, Boréal Express.
- BACHER, J.
1988 « Too Good too Last ? The Social Service Innovations of Wartime Housing », *Women and Environments*, Winter : 10-13.
- BARRY, F.
1977 *Le travail de la femme au Québec. L'évolution de 1940 à 1970*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- BERRY, B. J. L.
1980 « Inner City Futures : an American Dilemma Revisited », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 5, 1 : 1-28.
- BOWLBY, S. R., J. FOORD et L. MCDOWELL
1986 « The Place of Gender in Locality Studies », *Area*, 18, 4 : 327-331.
- BOWLBY, S. R., J. FOORD, L. MCDOWELL et J. MOMSEN
1982 « Environment, Planning, and Feminist Theory: a British », *Environment and Planning A*, 14 : 711-716.
- BOYER, R.
1986 *La théorie de la régulation : une analyse critique*. Paris, La Découverte.
- BROWNILL, S.
1984 « From Critique to Intervention : Socialist Feminist Perspectives on Urbanization », *Antipode*, 6, 3 : 21-33.
- BUNTING, T. E. et P. FILION
1988 « Introduction : the Movement towards the Post-Industrial Society and the Changing Role of the Inner City », in T. E. Bunting et P. Filion, *The Changing Inner City*. Waterloo, Université de Waterloo, Department of Geography Publications Series, n° 31.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

1950 *Mémoire sur le logement*. Québec, Chambre de commerce de Québec.

CHOKO, M. H., J. P. COLLIN et A. GERMAIN

1986 « Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain : Montréal, 1940-1960 », Première partie, *Revue d'histoire urbaine*, 15, 2 : 127-136.

1987 « Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain : Montréal, 1940-1960 », Deuxième partie, *Revue d'histoire urbaine*, 15, 3 : 243-253.

COLLECTIF CLIO

1982 *L'histoire des femmes au Québec*. Montréal, Quinze.

CONGRÉGATION NOTRE-DAME

1948 *L'économie domestique à l'école normale, à l'école primaire supérieure, aux cours des lettres sciences*. Montréal, Procure des Missions.

COPP, T.

1978 *Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*. Montréal, Boréal Express.

CSN-CEQ

1984 *Histoire du mouvement ouvrier au Québec : 150 ans de luttes*. Montréal, Confédération des syndicats nationaux et Centrale de l'enseignement du Québec.

DANSEREAU, F. et D. L'ÉCUYER

1987 *Réanimation, reconquête, conversion : revue de la littérature et bibliographie sélective annotée*. Rapport de recherche n° 10, INRS-Urbanisation.

DELISLE, E. A.

1949 « L'urbanisme », *Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal*, mai : 7-15.

DUCHESNE, L.

1987 *Les ménages et les familles au Québec*. Québec, Les publications du Québec.

ELISSALDE, B.

1984 « L'espace social : un devoir d'Espaces Temps », *Espaces Temps*, 27-28-29 : 5-8.

FELDMAN, M. A. M. et R. FLORIDA

1988 « Housing, Fordist Decline and Economic Restructuring in the United States », International Conference on regulation theory, Barcelone, 16-18 juin.

GAUTHIER, A.

1985 « État-mari, État-papa, les politiques sociales et le travail domestique », in L. Vandelac et al, *Du travail et de l'amour*. Montréal, Éditions Saint-Martin : 257-312.

GERMAIN, A.

1984 *Les mouvements de réforme urbaine à Montréal au tournant du siècle*, Les cahiers du CIDAR, Département de sociologie, Université de Montréal.

GREGORY, D.

1978 *Ideology, Science and Human Geography*. Londres, Hutchinson of London.

GREGORY, D. et J. URRY

- 1985 « Introduction », in D. Gregory et J. Urry (éd.), *Social Relations and Spatial Structures*. New York, St-Martin's Press.

HARTMANN, H.

- 1979 « Capitalism, Patriarchy and Job Segregation by Sex », in Z. Eisenstein (éd.), *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*. New York, Monthly Review Press.

HAYDEN, D.

- 1981 *The Grand Domestic Revolution : a History of Feminist Designs for American Homes, Neighborhoods, and Cities*. Cambridge, MIT Press.

HURTUBISE, Y.

- 1984 « Orientations du développement des coopératives d'habitation au Québec », *Service Social*, 33, 1 : 8-36.

GRANOU A., Y. BARON et B. BILLAUDOT

- 1979 *Croissance et crise*. Paris, Maspero.

KESTELOOT, C.

- 1988 « Accumulation Regimes, Reproduction of Labor Force and the Organisation of Urban Residential Space : the Case of Belgium » International Conference on regulation theory, Barcelone, 16-18 juin.

LAMOUREUX, D. et N. MORF

- 1983 « La famille en rénovation : réflexion sur la « nouvelle famille », *Conjoncture politique au Québec*, 3 : 77-89.

LÉTOURNEAU, J.

- 1986 *Croissance économique et « régulation duplessiste »*. Retour sur les origines de la Révolution tranquille, P.A.R.Q., Département d'histoire, Université Laval, note 86-01.

LINTEAU, P. A., R. DUROCHER, J. C. ROBERT ET F. RICARD

- 1986 *Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal Express.

LIPIETZ, A.

- 1983 « L'impérialisme ou la bête de l'Apocalypse, modestes considérations sur la mouvante division internationale du travail », *Les temps modernes*, 40 : 728-766.
- 1986 « New Tendencies in the International Division of Labor : Regimes of Accumulation and Modes of Regulation », in A. J. Scott et M. Storper, *Production, Work and Territory*. London, Allen and Unwin : 16-40.

MACKENZIE, S. et D. ROSE

- 1983 « Industrial Change, the Domestic Economy and Home Life », in J. Anderson, S. Duncan et R. Hudson (éd.), *Redundant Spaces in Cities and Regions, Studies in Industrial Decline and Social Change*. New York, Academic Press.

MASSON, D.

- 1987 *Rapports hommes-femmes et structuration de l'urbain contemporain*. Laboratoire d'études politiques et administratives, Université Laval, cahier 87-18.

MATHEWS, G.

- 1980 *Évolution générale du marché du logement de la région de Montréal de 1951 à 1976 : données synthétiques sur une réussite méconnue*. Études et documents n° 17, INRS-Urbanisation.

MCDOWELL, L.

- 1983 « Toward an Understanding of the Gender Division of Urban Space », *Environment and Planning D : Society and Space*, 1 : 59-72.

MORIN, R.

- 1988 « Déclin, réaménagement et réanimation d'un quartier ancien de Montréal », *Revue d'histoire urbaine*, 27, 1 : 29-39.

POULIN, G., R. MARIER et J. C. FALARDEAU

- 1944 *Le logement à Québec, une enquête collective*, éditions Cap Diamant, Québec. Faculté des sciences sociales, Université Laval.

ROSE, D.

- 1984 « Rethinking Gentrification : Beyond the Unenvied Development of Marxist Urban Theory », *Environment and Planning D : Society and Space*, 2,1 : 47-74.

ROWEIS, S. T. et A. J. SCOTT

- 1981 « The Urban and Question », in M. Dear et A. Scott, *Urbanization and Urban Planning in Capitalist Society*. New York, Methuen : 38-75.

RUMILLY, R.

- 1973 *Maurice Duplessis et son temps, Tome 2, 1944-1959*. Montréal, Fides.

STORPER, M.

- 1987 « The Post-Enlightenment Challenge to Marxist Urban Studies », *Environment and Planning D : Society and Space*, 5,4 : 418-426.

SWYNGEDOUW, E. A.

- 1988 *Capitalism : Quo Vadis, Reflexion on the Spatial Structure of Flexible Production and Consumption* », International Conference on the regulation theory, Barcelone, 16-18 juin.

TREMBLAY, L. M.

- 1972 *Le syndicalisme québécois. Idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q. 1940-1970*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

ZARETSKY, E.

- 1982 « The Place of the Family in the Origins of the Welfare State », in B. Thorne (éd.), *Rethinking the Family*. New York, Longman.